

Rapport moral pour l'exercice 2013

Statut de l'USIC

Petit rappel pour les plus jeunes parmi nous, ceux qui ont rejoint le mouvement après 1963. L'USIC était la structure de départ créée en 1893 par l'abbé Pupey-Girard, s.j. L'USIC a dû adapter ses statuts en 1905 pour s'adapter au nouveau contexte très antireligieux à l'époque. Elle est devenue un syndicat, ce qu'elle est toujours. En 1963 plusieurs mouvements se regroupent pour créer le MCC. Ils n'ont pas voulu utiliser la structure USIC précisément parce que c'était un syndicat et ont préféré créer une structure séparée. L'USIC a été conservée car depuis 1928 elle possède l'immeuble du 18 rue de Varenne. Il est coûteux de transférer un immeuble d'une structure juridique dans une autre.

Je voudrais saisir cette occasion pour vous inviter à un petit retour sur le passé. Lors de la fusion de ces différents mouvements d'action catholique en 1963, il y avait le MICIAC, mouvement d'équipes de couples par quartier, qui va imposer ce modèle à l'ensemble du MCC. Mais il y avait aussi l'USIC mouvement de cadres regroupés par profession. Ils avaient une réflexion plus tournée sur les questions professionnelles et n'hésitaient pas à publier des analyses et des communiqués. Cela n'existe plus et je crois pouvoir dire que cela manque à l'Église qui pourrait prendre des positions plus pertinentes si elle était mieux informée de l'intérieur. J'invite le MCC que vous représentez aujourd'hui à s'interroger sur la possibilité et le bien fondé de reprendre une telle réflexion.

Aujourd'hui, les deux associations fonctionnent en harmonie. Les fusionner n'apporterait aucune économie et pourrait créer des difficultés fiscales sérieuses. L'équipe qui gère l'USIC décharge le BN de tout ce qui concerne la gestion de l'immeuble et ce n'est pas rien. Les choses sont devenues beaucoup plus complexes, techniques et lourdes. Il y a vingt ans, c'étaient les permanents bénévoles du MCC qui faisaient tout le travail. Mais il faut constater que la situation évolue, cela fait déjà plusieurs années que la rédactrice de *Responsables* est une salariée. Il y a deux ans nous avons décidé de faire appel à un assistant maître d'ouvrage pour nous aider dans le pilotage des travaux. C'est maintenant pour le poste de Secrétaire Général que nous nous interrogeons sur le bien-fondé d'indemniser le titulaire pour pérenniser la fonction. L'USIC ne garde rien pour elle. Tous les euros gagnés après avoir fait les dépenses nécessitées par l'immeuble sont donnés au MCC. L'USIC ne verse aux bénévoles ni rémunération, ni primes, bonus, retraites chapeau, parachute doré... Et il en faut car la gestion d'un immeuble est devenue très technique surtout s'agissant d'un établissement accueillant du public. Ceux d'entre vous qui participent à un conseil syndical d'immeuble en savent quelque chose.

Pour donner un contenu à l'USIC, *Responsables*, l'Université d'Été et les Débats Varenne sont logés dans l'USIC. Mais c'est le MCC seul qui en assure l'animation et la ligne éditoriale.

Gestion de l'immeuble



Pour la location de nos salles, nous sommes confrontés à une plus grande concurrence dans le quartier, due notamment aux ordres religieux qui réduisent la voilure et dégagent des espaces pour la location. Nous avons déjà fait beaucoup d'efforts pour améliorer nos salles, mais c'était l'entrée qui posait problème, sa vétusté n'étant pas un obstacle pour les écoles, mais les autres candidats possibles à la location de salles ne voulaient pas la franchir. Nous avons donc décidé de la refaire complètement, ce qui a bien amélioré son aspect et permet déjà de faire revenir des clients plus difficiles. Nous avons aussi de mauvaises appréciations de la salle Jean XXIII par les utilisateurs car vétuste et abîmée par plusieurs infiltrations. Nous avons aussi pris ce problème à bras le corps et procédé à une réfection complète. Cela veut dire que nous avons réalisé en à peine plus de six mois pour 200 k€ de travaux soit le triple de ce que nous faisons en moyenne sur les dix dernières années. Nous avons voulu revenir à la qualité des travaux qui avaient été entrepris par Jérôme Vignon en 1974, travaux qui ont sauvé l'immeuble et le MCC en lui assurant des revenus.

Cela a été possible grâce à la qualité de nos équipes notamment Elizabeth qui a su nous guider dans les travaux prioritaires et Pierre Piccoli qui a été l'artisan et le maître d'ouvrage au jour le jour de ces travaux. Sa disponibilité et son professionnalisme nous ont été très précieux. Je le salue chaleureusement.

Ces travaux rendus nécessaires pour conserver notre niveau de recettes étant achevés, nous allons vous proposer de souffler un peu pour reconstituer notre trésorerie.

Même si d'autres travaux seraient hautement souhaitables notamment la réfection complète des deux escaliers, nous proposons de le différer et pour 2014 de nous limiter aux travaux qui seront urgents, à finaliser les travaux pour l'accès handicapés selon les recommandations de notre consultant M. Coric de façon à être prêts pour le 1^{er} janvier 2015, même si le délai vient d'être repoussé par le gouvernement. Un de nos locataires, la FONDA nous quitte, nous rafraîchissons les locaux avant de les relouer.

Enfin nous gardons un peu de budget pour améliorer les locaux du 1^{er} étage, ceux occupés par le MCC. En effet leur vétusté ne donne pas une bonne image ni une bonne ambiance de travail. Le nouveau Secrétaire Général, Pierre Barrault, que je salue chaleureusement, a beaucoup travaillé à améliorer l'efficacité et l'ambiance de travail. Il a instauré une médiation à l'issue de laquelle il proposera une nouvelle utilisation des locaux. C'est alors que nous interviendrons pour les rafraîchir et les rajeunir.

Je tiens à remercier tout particulièrement Dominique Guibé, René de Besombes et Alain Debayle pour les efforts qu'ils consacrent à cet immeuble et à Elizabeth Comby pour son dynamisme dans la recherche de locataires et pour la qualité des relations entretenues avec eux. C'est la qualité de son travail qui apporte 40% de l'argent dépensé par le MCC.

Université d'été :

2

Elle a eu lieu du 21 au 25 août 2013 à La Baume les Aix sur le thème « **Préparer notre avenir commun, nouveaux modes de vie dans un monde en mutation** » : la participation a été significative et surtout très active, chaque participant apportant sa propre contribution, une expérience très enrichissante. Elle a été financièrement équilibrée. Le BN a pris une initiative très intéressante car l'Université d'été a servi à préparer les JN 2014 sur le thème « **Vivre ensemble dans un monde en mutation** » qui elle-même permettront de préparer le prochain Congrès.

L'Université d'été 2014 qui devait avoir lieu cet été à La Baume les Aix du 20 au 24 août sur le thème « **Homme et femme, une relation à réinventer** », est reportée à 2015. Ce thème avait fait le grand succès de la session 2012 des Semaines Sociales, nous espérons qu'il en sera de même.

Responsables

La lettre mensuelle du MCC et la revue trimestrielle *Responsables* ont continué à progresser en qualité en 2013, en dépit de moyens restreints. Marie-Hélène Massuelle, qui assure à mi-temps la responsabilité éditoriale des deux supports, a développé de manière conséquente les contenus rédactionnels, notamment *Responsables* dont la pagination dépasse régulièrement 24 pages (le dernier numéro sur l'Europe en fait 32), avec des articles appréciés si l'on en juge par les échos reçus et par le nombre d'abonnements à la version papier qui ne cesse de croître. Nous pouvons féliciter Marie-Hélène pour ce beau travail.

La Lettre fait davantage de place aux nouvelles de la vie du mouvement grâce à l'élargissement du réseau de contributeurs dans les régions, qui a besoin de s'étendre encore. Son taux de lecture reste très moyen avec 500 visites par mois et 1000 à 1500 pages lues, signe que les membres du mouvement ne lui accordent peut-être pas toute l'importance qu'ils devraient. Le Comité de Rédaction s'est partiellement renouvelé mais reste trop peu nombreux. Une action est engagée pour lui associer des correspondants en plus grand nombre.



Débats Varenne

En 2013, les trois soirées organisées au Centre Sèvres sur le thème de la transition écologique avec d'excellents intervenants ont attiré un public régulier mais peu nombreux. Pour la première fois la 3ème soirée a pu être suivie en direct à Bordeaux, Lyon et Toulouse. La vidéo diffusion des débats est renouvelée sur chaque soirée en 2014 avec succès auprès des secteurs qui ont souhaité participer.

Comptes

Les comptes 2013 vous seront détaillés par François. Il n'y a pas grand-chose à dire. Sur chaque poste nous sommes proches du budget, les recettes ont été satisfaisantes. Par rapport au budget, les recettes ont été en hausse de 13 k€ dont 10 grâce aux abonnements à Responsables. Les frais fixes hors travaux 250 k€ sont conformes au budget. Les travaux pris en exploitation 125 k€ au lieu de 90 au budget soit +35 k€. Le résultat est donc dégradé de 20 k€ par rapport au budget. Les 45 k€ de travaux immobilisés se traduiront par une augmentation des amortissements de 7 k€ au cours de chacune des 7 prochaines années. Malgré des interruptions de location de salles pour travaux nous avons maintenu le niveau de recettes à celui déjà élevé de 2012. Nous avons pu prendre une provision de 30 k€ pour le prochain Congrès mais arrêté la provision pour ravalement qui devrait être suffisante. Le MCC a soldé sa dette en 2012 Les comptes entre les deux associations sont complètement apurés.

Nous avons décidé de prendre presque l'intégralité du coût des travaux réalisés soit 170 k€ sur l'exercice 2013 dont 45 k€ immobilisés et 125 k€ pris en exploitation. Il en résulte une perte de près de 14k €. Mais nous abordons 2014 avec une situation saine. Et comme indiqué plus haut notre objectif est maintenant de reconstituer notre trésorerie.

Perspectives

3

L'immeuble comme tout bien immobilier subit toujours des menaces. On ne peut pas exclure qu'à terme l'administration n'autorise plus à utiliser en ERP (Etablissements recevant du public) des locaux qui ne proposent pas toutes les normes de sécurité des immeubles de bureau récents. Il y a tellement d'immeubles comme le nôtre dans Paris qu'il faudra un peu de temps avant d'imposer une telle législation.

Nous surveillons toute proposition législative ou réglementaire susceptible de nuire à nos activités et n'oublions pas que notre priorité est de loger le MCC.

Trois menaces continuent à peser sur notre immeuble et le modèle économique qui permet à l'USIC de couvrir environ 40% des charges du MCC :

- La première appelée « Tache Jaune » est le risque que nous ayons à rétablir la cour dans son état du 19^{ème} siècle, ce qui nous priverait de notre plus grande salle. Mais cette cour est couverte depuis au moins 70 ans. Grâce au suivi obstiné de ce dossier par Dominique Guibé, nous pensons que cette menace est maintenant écartée.
- La seconde menace est d'avoir à refaire la toiture de cette salle qui a tenu plus de 40 ans et ne peut plus se contenter de rustines. De la même façon que nous avons constitué une provision pour le ravalement, nous pensons que nous devons maintenant concevoir une couverture plus élégante que l'actuelle et commencer à constituer une provision pour la réaliser.
- La troisième est le risque que dans le cadre de la loi sur l'accès des EPR aux handicapés nous soyons mis en demeure d'installer un ascenseur. Ce n'est pas techniquement impossible, mais cela dégraderait l'aspect de l'immeuble et surtout ce n'est pas finançable. Nous ferons tous nos efforts pour éloigner cette perspective, mais nous avons le devoir d'analyser au fond tous les risques et de réfléchir à des alternatives.

Perspectives financières

Les années 2011 et 2012 ont été bonnes, le début 2013 a été plus difficile... Nous ne sommes pas insensibles à la conjoncture et il faut être prudent. Nous avons en plus été gênés par les travaux pour les locations de salles. Les comptes ont été plombés par l'importance de travaux devenus indispensables.

Nous travaillons comme tout le monde à une amélioration de notre productivité. Nous espérons gagner 15 k€/an au cours des deux années. Nous avons déjà réalisé la moitié en renégociant des contrats de téléphonie mais il faut aller plus loin.

Vous avez sous les yeux le budget 2014 ; il est en ligne avec celui des années précédentes. Et malgré encore 100 k€ de travaux nous espérons terminer l'année 2014 à l'équilibre.

La situation financière de l'USIC est saine. Mais ce qui compte, c'est l'équilibre financier du MCC. En 2011 j'avais fixé comme objectif à l'USIC de dégager chaque année pour le MCC

- 45 k€ pour sa communication,
- 30 k€ de provision pour le prochain Congrès.

Cet objectif est atteint de fait dès 2011, et il devrait être atteint au cours des prochaines années.

Si vous rajoutez la valeur de marché du logement gratuit du MCC, environ 110 k€, la contribution de l'USIC aux frais du MCC est en fait de 185 k€, ce qui représente de l'ordre de 40% du total de ses dépenses. De quoi s'interroger sur le niveau des cotisations et leur taux de recouvrement. Car plus le taux de financement hors cotisation est élevé, plus une association est vulnérable.

Tant que les menaces évoquées plus haut ne se concrétisent pas, nous survivrons. Notre modèle économique est juste à l'équilibre, mais soutenable en faisant encore des progrès de productivité. Par contre si le MCC avait besoin de davantage, il faudrait complètement repenser notre modèle. C'est bien de votre responsabilité d'anticiper l'évolution des cotisations.

Rapport financier 2013

Points significatifs de l'année 2013

Responsables

Le résultat ne serait négatif qu'à hauteur de 30,9k€ pour un montant budgété de 41,2k€, soit une amélioration de plus de 10K€ par rapport aux prévisions.

Le montant des charges 45,3k€ est conforme au budget. Il est rappelé que ces dépenses permettent notamment le financement d'un mi-temps pour la rédactrice en chef et différentes charges liées à l'impression de la revue et à sa diffusion.

En revanche, les produits, de l'ordre de 14,5k€, sont très supérieurs à ce qui était attendu (4,5k€) en raison d'un succès persistant de la formule papier : plus de 440 exemplaires au lieu des 160 budgétés.

Université d'été

Un déséquilibre de 745€ est constaté par suite d'un repli des produits de l'ordre de 1000€ alors que les charges restent supérieures de près de 400€.

Immeuble 18 rue de Varenne

- Produits

Les recettes de l'immeuble (421,9K€) sont supérieures de 5,5k€ par rapport au budget (416,4K€).

Les loyers avec bail (169,2K€) progressent de 5,7k€ par rapport au résultat 2012.

Les locations de salles – 238,9k€ - très proches du budget : 240K€ - se situent à un très bon niveau, le mois de décembre 2012 ayant bénéficié de produits se rattachant à 2013 et l'activité locative du dernier quadrimestre ayant été fortement perturbée par la réalisation d'importants travaux au rez-de-chaussée et en salle Jean XXIII. La mise en place d'une comptabilité d'engagements en lieu et place d'une comptabilité de trésorerie écarte désormais ces phénomènes de ressauts.

La bonne gestion des locations de salles a permis d'obtenir ces résultats.

- Charges

Les dépenses de personnel hors charges sociales et fiscales immeuble (54,4K€), en faible progression, sont en ligne, tant avec le résultat 2012 (52,7K€) qu'avec le projet de budget 2013 immeuble (54,5K€).

Les travaux engagés sur les derniers mois de 2013 et achevés tout début 2014 ont été rattachés pour l'essentiel à l'exercice 2013 ; en majeure partie en dépenses d'exploitation (125,9k€) et le solde en dépenses d'investissements (45 K€) donnant lieu à immobilisation. L'amortissement de ces dernières s'étalera sur sept ans (environ 7 k€/an à compter de 2014) et n'a qu'un très faible impact sur le total des charges 2013.

Ces travaux sont en très forte progression et expliquent l'importance du résultat global net négatif (-13,7k€) au lieu de (+11,2K€) en 2012 et le fort repli de l'impôt sur les sociétés au titre de 2013 (22K€ contre 35K€ en 2012).

Compte tenu de l'ampleur de ces dépenses, il a été décidé de ne pas abonder la provision de 90K€ déjà constituée au titre du futur ravalement, montant qui, au demeurant, pourrait se révéler suffisant.

En revanche, il a été provisionné à nouveau 30 K€ pour le futur Congrès MCC portant les sommes mises de côté à ce titre à 90 k€.

Conclusion

Les importants aménagements réalisés au rez-de-chaussée et Salle Jean XXIII étaient indispensables pour consolider les recettes commerciales des locations de salles qui étaient déjà affectées par la vétusté d'un accueil peu compatible avec la volonté d'attirer de nouvelles catégories de clientèle aux exigences plus élevées.

